



SE LANCER DANS LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT APICOLE

Démarches administratives & conseils

.....
2024



La construction ou l'aménagement d'un bâtiment est une étape très importante pour un-e apiculteur-ice et doit répondre à de multiples fonctions : extraction du miel, transformations et mise en pot, stockage de matériels et de marchandises, et pourquoi pas magasin de vente directe ou encore accueil pédagogique.

Chaque projet est unique, à l'image de celui ou celle qui en aura l'usage. Il est cependant très enrichissant de confronter ses idées aux réalisations de celles et ceux qui nous ont précédé-es. Chaque visite d'exploitation permet d'identifier un détail inspirant, de recueillir un conseil utile et de participer à des échanges enrichissants.

Certains projets sont définis par rapport à un existant, tandis que d'autres partent d'une page blanche. L'autoconstruction totale ou partielle pourra être privilégiée, ou bien la réalisation devra au contraire être confiée à d'autres.

Toutefois, le plus souvent, un patient chemin de conception et de démarches est nécessaire pour qu'enfin le bâtiment de vos rêves voit le jour et devienne opérationnel.

Ce chemin sera plus ou moins long selon les cas, mais nous espérons que ce guide vous aidera à mieux comprendre les enjeux de chaque étape et vous accompagnera tout au long de votre parcours.

**CORINE LAFROGNE****Apicultrice en Drôme**

1 DÉFINIR SON PROJET : UN PRÉ-REQUIS	8
● Identifier les interlocuteurs ressources	8
Association de Développement Apicole (ADA)	8
Chambre d'agriculture - Service urbanisme ou bâtiment	8
Architecte ou maître d'œuvre	9
Architecte-conseil de l'état ou du département	10
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) ..	10
Mutualité Sociale Agricole (MSA)	10
● Se renseigner pour mieux définir ses attentes et besoins ..	11
S'inspirer de 15 bâtiments décortiqués	11
Quelles alternatives à la construction d'un bâtiment neuf ?	12
Pourquoi pas un projet collectif ?	12
Réaliser son bilan carbone	12
Respecter la réglementation hygiène	12
2 ÉTUDIER LA FAISABILITÉ DU PROJET	13
● Rechercher le terrain	13
● Étudier la constructibilité du terrain	13
Étape 1 Consulter le document d'urbanisme	13
Étape 2 Prendre contact avec la mairie	14
Étape 3 Étudier le respect des règles de distance	14
Étape 4 Demander un Certificat d'Urbanisme opérationnel (CUb) ..	14
Étape 5 Instruction de la demande du Certificat d'Urbanisme opérationnel par une commission spécialisée : la CDPENAF	14
● Conseils pour l'implantation de votre bâtiment	15
● Acheter son terrain	16
3 CONCEVOIR SON PROJET	17
● En cas d'accueil de public	17
● Dimensionnement	17
● Réseaux et assainissement	18
Réseau d'eau	18
Gestions des eaux usées de miellerie	18
Réseau électrique - panneaux photovoltaïques	20
● Chiffrage du projet	20
Les outils pour chiffrer mon projet	20
Les aides financières	20
● Dépôt du permis de construire	20
En zone agricole	20
Délais d'instruction	21
● Élaboration du Plan Général de Coordination Simplifié	21
● Ouverture du chantier	21
Rencontre entre acteurs et validation définitive	21
Affichage du permis	22
Déclaration d'ouverture du chantier	22
Plan Général de Coordination Simplifié	22
Assurer le chantier	22
● Démarches à la fin des travaux	23
Déclaration d'activité alimentaire	23
Certificat de conformité des installations électriques	24
Déclaration de fin de travaux	24
Affichage des financeurs sur le bâtiment	24
4 ANNEXES	25



REMERCIEMENTS

AUTRICES :

Margaux Maurage (ADA Occitanie), **Aline Depardon** (ADA AURA), **Tiphaine Daudin** (ADA Bretagne), **Camille Gruel** (ADA Bretagne)

AVEC LA PARTICIPATION EN RELECTURE DE :

Adèle Bizieux (ADA AURA), **Nicolas Dallet** (apiculteur), **Corine Lafrogne** (apicultrice), **Julien Guillet** (apiculteur), **Daniel Chenevier** (apiculteur), **Tom Jardon** (apiculteur), **Jacques Charlery** (chargé de mission bâtiment), **Clémence Blusson** (apicultrice), **Corentin Beslé** (apiculteur), **Frédéric Sourd** (Conseiller bâtiment Chambre d'Agriculture de la Drôme)

© ADA France 2024 - Tous droits réservés
Plutôt que de copier ce document, rejoignez-nous :
www.adafrance.org

Conception graphique : Marie Rousse (contact@marie-rousse.fr)

Avec le soutien financier de :

